

PREFECTURE DE LA SARTHE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

La consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral portant approbation de la charte d'engagements de SNCF Réseau, en tant qu'utilisateur de produits phytopharmaceutiques (usages non agricoles), à proximité des lieux mentionnés au III de l'article L.253-8 du code rural et de la pêche maritime (zones attenantes aux bâtiments habités et aux parties non bâties à usage d'agrément contiguës à ces bâtiments), ainsi que des lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière, à mettre en œuvre des mesures de protection adaptées des résidents, a été organisée du 31 août 2022 au 21 septembre 2022 inclus par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° DCPPAT 2022-0264 du 30 août 2022.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.